

De quoi Bruxelles est-elle le nom ?

« En rentrant chez vous, dites bien que nous ne sommes pas des fainéants et des profiteurs ». C'est à ce genre de propos que peut se heurter celui qui visite la Grèce de nos jours. L'image d'un peuple grec paresseux, se complaisant à vivre aux crochets des honnêtes épargnants et travailleurs des pays du Nord, a été façonnée par l'Union européenne à l'attention de l'opinion publique des pays qui ont endetté la Grèce (officiellement pour venir en aide à sa population, en réalité pour renflouer des banques privées allemandes et françaises). Ces clichés ont des conséquences. Ils nous réduisent, par exemple, à assister médusé au spectacle banal d'un touriste allemand suspectant un réceptionniste grec de ne pas travailler suffisamment, ce dernier grommelant en retour que décidément ces Allemands ont le goût de la domination dans le sang. On nous avait pourtant dit que l'Europe c'était la paix, la réconciliation et la solidarité entre les peuples...

La crise grecque (qui est en fait une crise de l'euro) a suscité des passions inédites à l'égard de cette machinerie ubuesque qui, sous son austère vernis bleu et jaune, n'inspire généralement que la morosité d'un ciel plombé. Si cet épisode a mis en berne le moral de nombreux europhiles, il a au moins permis de mieux cerner les contours du « rêve européen » et de compléter la galerie de portraits de ses Institutions – un véritable musée des horreurs ! On connaissait déjà le visage d'une Commission ignorant le suffrage universel et incarnée par l'architecture opaque de ses immeubles, ou l'allégorie d'un Parlement dont le pouvoir est inversement proportionnel à la taille de son siège bruxellois. On peut désormais y ajouter l'image d'une Banque Centrale et d'un Mécanisme Européen de Stabilité outrepassant leur rôle et leur « neutralité » pour déstabiliser un « partenaire » ; et celle d'un Eurogroupe et d'une Troïka échappant à tout contrôle démocratique.

La novlangue vide les mots de leur sens. Les cris d'effroi suscités par l'annonce du référendum grec confirment ce que nous savions depuis les épisodes de précédentes consultations populaires (France, Pays-Bas, Irlande...) : dans l'Europe des Traités, démocratie et souveraineté ne sont guère plus que des étendards. En s'asseyant sur les résultats retentissants de l'élection puis du référendum grecs, en condamnant à des mesures draconiennes et socialement dévastatrices ce peuple qui a osé voter contre l'austérité, l'UE a transmis son message : une autre Europe n'est pas possible. Bien sûr, il nous sera toujours loisible de voter, manifester ou pétitionner, mais cela ne fera pas dévier d'un pouce la trajectoire tracée par l'oligarchie. De gré ou de force, les mêmes remèdes sont administrés à tous les pays de la zone euro, même si seuls quelques-uns en tirent profit. Équilibre des comptes publics, libre concurrence, privatisation des services publics, flexibilisation du marché de l'emploi, réduction des budgets sociaux : voilà la matrice de ce « projet européen » qui prône l'avènement de l'économicisme et a déjà engendré une génération de politiciens dont le seul horizon est de veiller au respect des critères de convergence et à la gestion rigoureuse des ratios. Et tant pis si, par malchance, c'est à l'opposé du mandat qu'ils ont reçu de leur peuple : on sait maintenant que ceux qui tentent de sortir des clous exposent leur pays à la persécution économique et à la mise sous tutelle. « *Le Tsipras qui nous revient de Bruxelles n'est pas le vrai, c'est un clone* », ricanent ainsi les Grecs. Ce que « Bruxelles » a fait pour discipliner leur gouvernement, c'est non seulement le laisser cuire à petit feu pendant cinq mois de « négociations » à sens unique, avec en apothéose un marathon de 30 heures de réunion ; mais aussi lui appliquer la technique du « *waterboarding financier* » (selon l'expression de l'ancien ministre Varoufakis) : « *Vous prenez un sujet, vous lui plongez la tête dans l'eau jusqu'à ce qu'il suffoque (en lui coupant les liquidités financières – NDLR) mais vous arrêtez juste avant qu'il meure.* » Et vous recommencez jusqu'à obtenir satisfaction... Résultat, le « plan de sauvetage » de

la Grèce ressemble aux châtiments qu'on inflige aux pays colonisés ou vaincus après une guerre : l'UE force un gouvernement de gauche à mettre en œuvre des plans d'austérité qu'aucune coalition de droite n'aurait osé endosser, poussant l'humiliation jusqu'à lui faire annuler les lois « non orthodoxes » qu'il avait eu l'outrecuidance de voter, et transformer son parlement en chambre d'entérinement de textes écrits à Bruxelles ou Berlin... sans que les députés aient le temps de les lire, ni le pouvoir de les amender.

Cette Europe a un nom, c'est « l'Europe de Bruxelles ». Partout sur le continent, dans le langage commun, « Bruxelles » désigne cette usine à directives lobbystico-technocratiques, cette structure autoritaire et autiste qui prend des décisions pour 508 millions d'habitants à coups de sommets sous haute protection, de négociations bilatérales, d'ultimatums et de nuits blanches s'achevant par de pompeuses photos de famille et d'indigestes déclarations destinées à rassurer les marchés. Il n'y a pas que la Grèce et les pays du Sud qui la subissent. Dans la plupart de nos combats, pour défendre la justice sociale, l'environnement, la santé ou les biens communs, nous buttons sur elle. Elle a pris les citoyens en otage et, symboliquement, les Bruxellois plus que d'autres. Voulons-nous vraiment que Bruxelles soit « la capitale » de cette Europe-là ?

Gwenaël Breës

Editorial du n°277 de « [Bruxelles en mouvements](#) », août-septembre 2015

Rue des Renards : Anne-Marie Appelmans s'attaque à un chien pour noyer le poisson...

Anne-Marie Appelmans versus Manu Brocante, nouvel épisode. (Si vous avez raté les précédents, rendez-vous [ici](#)).

L'ASBL Chez Albert, créée par Anne-Marie Appelmans pour gérer des locaux rue des Renards reçus du CPAS de Bruxelles, vient de motiver tardivement sa volonté d'en déloger Manu Brocante dans un recommandé adressé à ce dernier (et en copie au CPAS).

De quoi le locataire est-il accusé ? « *Vous détenez un chien sans en avoir demandé l'autorisation, alors que le règlement d'ordre intérieur s'y oppose* », écrit Henri Piquet, le socialiste ixellois qui préside l'asbl fantoche de l'ancienne épouse de feu-Albert Faust. Un reproche furieusement semblable à celui formulé, le mois dernier, dans un précédent courrier incitant Manu Brocante à quitter les lieux : « *Ce logement n'est pas adapté à la présence d'un chien* », lui écrivait déjà le Directeur général coordonnateur du CPAS. Défense de rire.

Le hic, dans ce scénario tiré par les poils, c'est que la convention d'occupation n'interdit aucunement la présence d'un animal dans l'appartement. Quant au « *règlement d'ordre intérieur* » auquel se réfère le courrier, il est inconnu du locataire et n'est même pas mentionné dans la convention. Les mauvaises langues ajoutent d'ailleurs qu'avant d'être sous-loué, l'appartement était destiné à Mme Appelmans qui devait y habiter... en compagnie de son chien.

Avec pareils arguments, c'est impatientement qu'on attend la plaidoirie de Chez Albert devant le Juge de paix. Mais pas de chance pour les amateurs d'humour poilant : pour

l'instant, l'ASBL se garde bien de saisir la justice afin d'obtenir l'éviction de son locataire. Elle préfère, après lui avoir coupé les compteurs de gaz et d'électricité, enchaîner les lettres de mise en demeure, ce qui commence tout doucement à ressembler à du harcèlement. On n'oserait pourtant imaginer que Mme Appelmans cautionne de telles pratiques, elle qui collectionne les dépôts de plaintes pour harcèlement à son égard (au point de s'attirer le sobriquet de « Plainte contre X »)...

« Ce chien, moyen de dissuasion a empêché le CGAM d'occuper le local à l'arrière de votre appartement »

En réalité, cette énième lettre de mise-en-demeure ressemble à une tentative un peu désespérée de justifier le système de double sous-location mis en place par Mme Appelmans. En effet : si le CPAS ne pouvait ignorer la sous-location de l'appartement du 1er étage à Manu Brocante, il est probable qu'il ignorait certains des petits arrangements faits avec les locaux qu'il a généreusement octroyés à l'ancienne leader syndicale. Savait-il, par exemple, qu'une pièce de l'appartement est également sous-louée au CGAM, justifiant un second loyer pour le même étage ? Que le local du rez-de-chaussée, donné gratuitement à l'ASBL créée par Mme Appelmans, est ensuite sous-loué au CGAM (présidé par la même) ? Que ce système alambiqué permet à Chez Albert d'engranger un bénéfice sur le dos du CGAM ?...

Le CGAM est d'autant plus lésé dans l'affaire, qu'il n'a jamais réellement occupé ces locaux (malgré quelques efforts remarquables pour en donner l'impression, comme ces affichettes annonçant des permanences qui n'ont pas lieu). Et nous y voilà. Maintenant que ces petites cachotteries sont devenues plus visibles, il faut s'expliquer. Un premier coupable est désigné : si le CGAM n'utilise pas le local à l'étage, c'est à cause d'un chien ! *« Ce chien, moyen de dissuasion a empêché le CGAM d'occuper le local à l'arrière de votre appartement »*, s'insurge Henri Piquet dans sa lettre à Manu Brocante.

Ce *« moyen de dissuasion »*, c'est Aby. Une femelle de cinq ans, Berger un peu bâtard, aux yeux qui t'implorant en permanence de bien vouloir lui jeter le petit caillou, là, sous tes pieds, tellement petit que tu ne le vois pas, pour qu'elle puisse ensuite le ramener dans le creux de ta main qu'elle léchouille au passage en espérant que tu le relances en l'air, et ainsi de suite. Un an après son arrivée rue des Renards, voilà donc Aby, le toutou le plus inoffensif des Marolles, devenu la terreur du CGAM.

Et pendant ce temps, tous ces mois de loyers et de charges payés inutilement... quel gâchis pour les finances du CGAM.

AVENANT A LA CONVENTION D'OCCUPATION

ENTRE : L'asbl « Chez Albert », 15 rue des Renards à 1000 Bruxelles, représentée par Rudi NERINCKX, administrateur.

ET : L'asbl « Comité Général d'Action des Marolles , CGAM », 56 Rue de la prévoyance, 1000 Bruxelles, représentée par A.M. APPELMANS, présidente.

Il a été convenu ce qui suit :

Objet : Entre l'asbl « Chez Albert » et l'asbl « CGAM », une convention d'occupation a été conclue, signé entre les parties le 1/11/2011.

Cette occupation d'une partie du rez-de-chaussée sis 15 rue des Renards à 1000 Bruxelles a pris cours le 1/11/2011.

En exécution de l'avenant l'asbl « CGAM » accepte d'occuper entièrement le rez-de-chaussée afin de d'étendre son antenne et y organiser des activités en lien avec son objectif social.

Les frais d'occupation s'élèvent, à partir du 1/09/2013, à 250 € par mois à titre de provision de charges. Cette somme sera due anticipativement le 1^{er} de chaque mois et pour la première fois le 1^{er} septembre 2013. Cette somme est à verser sur le compte : ██████████

Car, comme en témoigne ce document, le CGAM sous-loue depuis novembre 2011 une partie du rez-de-chaussée du n°15 rue des Renards à l'ASBL de sa présidente, qui le reçoit pourtant gratuitement du CPAS. Depuis septembre 2013, le CGAM « *accepte d'occuper entièrement le rez-de-chaussée* » et sa contribution grimpe à 250€ par mois.

Certains n'hésitent pas à parler de conflit d'intérêts. C'est d'ailleurs Mme Appelmans qui signe cette convention pour le CGAM et Rudi Nerinckx pour Chez Albert. Pour rappel, Rudi Nerinckx est le fidèle complice de Mme Appelmans depuis l'époque de la FGTB : « *Ce qu'Anne-Marie imaginait, Rudi le concevait. Pourtant, il n'a aucun diplôme de comptable, mais c'est ce qu'on appelle un financier. Un type qui peut tout manipuler dans les comptes pour obtenir ce dont il a besoin* », témoignaient alors des travailleurs du syndicat. Rudi Nerinckx avait été licencié en 2001 par la FGTB pour « *incompétence* » et « *gestion chaotique* », mais Mme Appelmans l'avait aussitôt réengagé dans une société à laquelle elle comptait sous-traiter la comptabilité de la FGTB ! Depuis lors, il suit son ancienne patronne dans toutes ses associations. En 2013, il a même réalisé un audit sur les finances du CGAM. Sans doute n'a-t-il rien trouvé à y redire...



Abi, la terreur des Marolles.

Me gusta la gratuidad !

La Place du Jeu de balle vient de servir pour la première fois de salle de concerts payants. Retour sur l'organisation de [cet événement et ses conséquences](#). Gros déploiement de police et petits mensonges...

Les organisateurs semblent avoir tenu compte du quartier plus que ce qu'ils avaient laissé paraître dans un premier temps :

- La place n'a pas été complètement fermée pendant quatre jours. Le montage s'est déroulé de manière à ce que le marché aux puces puisse continuer à se tenir chaque jour, bien qu'amputé d'une partie de sa superficie. Pour les marchands, la casse a donc été limitée. Une vingtaine d'entre eux s'est tout de même vue privée de son gagne-pain. Payant leur emplacement au mois, le manque à gagner de ces quatre jours de chômage forcé ne leur sera pas remboursé.
- Dans l'après-midi du 11 juillet, le sound-check a même été l'occasion d'un moment sympathique entre les musiciens et un petit attroupement de passants et d'admirateurs, la place étant encore ouverte et la police ne s'y étant pas encore déployée.
- Les concerts (Manu Chao, et Troba Kung-Fu en première partie) ont commencé et se sont terminés pile-poil à l'heure annoncée. Plus de bruit après 23 heures... mais pendant les concerts, quel volume !

Un dispositif policier impressionnant... et coûteux

Vers 17 heures, la place fut entourée de grillages noirs pour empêcher l'accès et la vue de l'extérieur du site. La grande surprise du dispositif fut le bouclage complet du quartier par la police, bloquant tous les accès à un périmètre bien plus large que la place. Toute personne n'ayant pas le précieux sésame pour assister au concert se voyait donc refoulée du quartier. On a vu des habitants devant négocier avec les policiers pour pouvoir rejoindre leur domicile, et des personnes ayant rendez-vous avec les amis qui avaient leurs tickets devant jouer de ruse pour franchir les barrages. On n'avait jamais vu un tel dispositif policier en plein cœur de Bruxelles, si ce n'est bien sûr dans le quartier Léopold lors des Sommets européens ou pour empêcher les supporters de foot d'accéder à la Grand Place pendant l'Euro 2000. Certains n'ont pu s'empêcher de faire le lien avec le concert que Manu Chao donna en 2001 à Gènes pour les manifestants qui voulaient assaillir la zone rouge, encerclée par la police et protégeant les dirigeants du G8 cloîtrés dans les quartiers centraux de la ville. C'est une autre histoire... Mais du point de vue symbolique, voir la venue de Manu Chao déclencher la présence massive de policiers dans un quartier populaire n'est pas des plus réjouissant.

En tout cas, voir autant de policiers jouer les contrôleurs de tickets pour un concert payant est une première... On en a vu qui couraient quelques courageux sans-ticket essayant de gravir les barrages, qui empêchaient des badauds de regarder le concert à travers les fentes des bâches apposées sur les grillages, ou qui réprimandaient les cafetiers servant des bières à des spectateurs à travers cette barrière. Même aux abords de la place, la notion d'espace public n'existait plus.

Le soir du second concert, des habitants et des cafetiers affichaient et distribuaient les deux textes du présent blog. Aussitôt, le service d'ordre et la police reçurent l'ordre de confisquer les tracts, d'arracher les affiches et menacèrent d'arrêter manu

militari ceux qui les diffusaient. Cette opération policière de la plus haute importance dura une bonne partie de la soirée, puisque les affiches réapparaissaient sans cesse sur les palissades fermant la place...

Tout cela pose des questions, tant sur le coût réel de l'opération que sur l'opportunité d'organiser ce type d'événement au coeur d'un tel quartier. Le déploiement policier des 11 et 12 juillet aurait coûté 80.000 euros d'argent public !

La colère des cafetiers du Jeu de balle, restés ouverts pour l'occasion, était d'autant plus forte que ce dispositif sécuritaire les a empêchés de profiter de l'événement. En effet, toute personne n'ayant pas de ticket ne pouvait accéder à la place, tandis les spectateurs qui pénétraient dans l'enceinte fermée du concert ne pouvaient plus en sortir. Il y eut donc bien peu de monde qui put fréquenter les bistrotts de la place.

Le public présent se souciait probablement peu de ces petits désagréments pour les gens du quartier. Le fait que ces deux concerts aient été les seuls de Manu Chao pour le Benelux, qu'ils tombaient en plein été et, rappelons-le, qu'ils coûtaient 33 euros, a rassemblé un public venu davantage de toute la Belgique et de plus loin encore qu'un public local. Le caractère unique de l'événement et le nombre de places limité (11.000 tickets au total, très rapidement vendus) a évidemment créé beaucoup de frustrés. Les tickets se revendaient d'ailleurs autour de 200 euros au marché noir !

Il reste à faire en sorte que cette première n'ouvre pas la porte à d'autres événements payants sur la Place du Jeu de balle et ne donne pas aux autorités bruxelloises l'envie de la transformer en scène régulière du Brussels Summer Festival. On peut d'autant plus les soupçonner d'avoir cette intention que Manu Chao, rencontré à l'issue de son second concert, nous a assuré que l'idée de jouer sur la Place du Jeu de balle ne venait pas de lui mais bien des organisateurs, contrairement à ce que leur campagne de communication a affirmé. Il nous a dit ignorer le fait que ses concerts étaient les premiers payants sur cette place, et rejoindre nos critiques.

Oui aux concerts gratuits sur la Place du Jeu de balle, non aux événements qui privatisent cet espace et empêchent habitants et commerçants de profiter de la fête !

Manu Chao à la Place du Jeu de balle : une bonne idée, vraiment ?

Les deux concerts que donne Manu Chao dans les Marolles ces 11 et 12 juillet réjouissent peut-être les fans, mais moins les habitants et usagers de la Place du jeu de Balle. Celle-ci va être fermée pour un événement qui n'est manifestement pas destiné à la population du quartier.

Manu Chao à la Place du Jeu de Balle ? L'idée paraît réjouissante... Pour les spectateurs, le lieu choisi annonce une ambiance nettement plus conviviale qu'un concert dans un stade ou une grande salle de concert. De plus, il y a une certaine adéquation entre le chanteur franco-espagnol, engagé socialement et politiquement, sa musique métissée, et ce quartier populaire, rebelle, marqué par les vagues immigrations notamment espagnole ou marocaine. Les Marolles, c'est un quartier très ancien, largement amputé par la construction du Palais de Justice mais qui a tenu tête à plusieurs reprises dans l'histoire à des projets de démolition et d'expropriation. Un quartier qui a réussi à

garder son âme, et où l'on trouve encore des traces d'un Bruxelles ancien, populaire, de ses dialectes, de ses petits métiers... Et ce, malgré un phénomène d'embourgeoisement de plus en plus marqué par la présence de nombreux antiquaires de luxe, de magasins « vintage », de cafés branchés et de nombreux touristes attirés par le caractère « authentique » et par l'esprit qui se dégage de ses ruelles. Le grand nombre de logements sociaux implantés dans le quartier le préserve heureusement d'une gentrification complète et rapide.

Bref. Manu Chao dans les Marolles, c'est un peu comme voir Pink Floyd à Pompéi ou un concert techno dans un hangar industriel : la symbiose entre artiste et lieu semble parfaite. En apparence. Car au-delà du symbole, que va réellement amener cet événement au quartier et à ses habitants ? Feront-ils partie de la fête, ou bien le cœur de leur quartier servira-t-il seulement de cadre, d'image de carte postale à un événement privatif ? Au vu du prix des tickets (33 euros, en vente uniquement à la FNAC) et de leur nombre limité (la place n'est pas très grande, les deux concerts ont donc été très vite sold-out), il y a fort à parier que les Marolliens ne seront pas nombreux à profiter de la belle énergie scénique du chanteur, autrement qu'en l'écoutant de leurs fenêtres. Aucune promotion spécifique de l'événement ne s'est d'ailleurs effectuée par chez eux. Pas d'invitation, pas de tarif réduit. Juste une lettre distribuée en toutes-boîtes pour détailler les nuisances et les désagréments que produiront les concerts. Les organisateurs annoncent quatre jours d'occupation de la place. Celle-ci sera grillagée, la circulation et les transports en commun déviés. Un précédent qui, espérons-le, ne se reproduira pas.

Car pourquoi venir ici, si c'est pour privativer l'espace pendant plusieurs jours sans en faire profiter les habitants ? S'il n'était pas possible de rendre ces concerts gratuits, d'autres salles, places, parcs ou stades auraient été bien plus adéquats. Le [Brussels Summer Festival](#) (BSF, un festival coorganisé par la Ville de Bruxelles, hyper sponsorisé et qui, comme son nom l'indique, ressemble plus à un événement de city marketing destiné à animer le centre-ville pendant la période touristique qu'à un festival avec une âme et une identité musicale), organisateur de ces concerts, occupe habituellement d'autres scènes dans des lieux mieux adaptés à ce type d'événement, comme la Place des Palais ou le Mont des Arts...

Selon le BSF, c'est à la demande de Manu Chao, « *tombé amoureux* » du quartier, que les deux concerts auraient été organisés ici. Une idée peut-être partie d'un bon sentiment mais qui, du point de vue du quartier et de ses habitants, va produire l'inverse de l'effet recherché. La Place du Jeu de Balle est le cœur d'un habitat dense, populaire, et d'un marché quotidien. Fermer cette place, c'est mépriser ces réalités. Des concerts sont bien organisés une fois par an sur cette place, la veille de la fête nationale du 21 juillet, mais gratuitement. Et quoiqu'on puisse penser de la programmation folklorique qui y est proposée (Annie Cordy, Plastic Bertrand, etc.), tout le monde peut en profiter.

Alors, qu'on se le dise : la véritable fête populaire dans les Marolles n'aura sans doute pas lieu avec Manu Chao, mais plutôt huit jours plus tard, le 20 juillet... avec Sandra Kim et le Grand Jojo !

P.S. Un billet sur les suites de ces concerts : [ici](#).

Multiplex, lies & video games

Dans l'éditorial de son précédent programme, le Nova manifestait son soutien au Cinéma Arenberg face à la menace de son éviction. Aujourd'hui, malgré une pétition qui a recueilli plus de 36.000 signataires, l'Arenberg devra vraisemblablement fermer d'ici la fin de l'année. Même si les jeux semblent faits, il paraît important de revenir sur cette saga.

A quoi avons-nous assisté ces derniers mois ? Non pas à la naissance d'un projet de cinéma cherchant une complémentarité avec les salles bruxelloises existantes. Mais à une sorte d'OPA hostile orchestrée par un consortium privé, créé de toutes pièces pour l'occasion et dont l'ambition a été dès le départ de mettre fin à l'Arenberg. Leur enjeu ? « Moderniser » ce cinéma, en éjecter l'équipe... tout en tentant de capturer certains pans de sa programmation, son public et ses subsides !

Les actionnaires de ce projet franco-belge intitulé « Galeries » (et dont fait partie la société propriétaire de la salle) ont exprimé publiquement leur « gratitude » à l'Arenberg pour la qualité de la programmation menée depuis près de 25 ans. En pratique, ils ont pourtant tout fait pour que l'équipe évincée n'ait aucune possibilité de retomber sur ses pieds. Leur seul mérite est d'avoir fait preuve d'une habileté juridique manifeste, de certaines relations politiques et d'une incontestable capacité à communiquer. Les efforts déployés pour justifier l'éviction de l'Arenberg ont ainsi joué sur une argumentation fluctuante mais toujours en véhiculant un discours qui, si on n'y prend garde, pourrait créer de dangereux précédents.

La fin des salles de cinéma ?

Ainsi, les attaques sur le « manque de vision » de l'Arenberg ont porté l'idée qu'en dehors d'une ouverture aux « arts numériques », il n'y aurait point de salut pour les salles de cinéma. Nos experts en marketing se sont toutefois bien gardé de préciser où se situe la frontière entre « cultures » et « produits culturels » dans leur vision de la nébuleuse digitale.

Par ailleurs, c'est la baisse de fréquentation de l'Arenberg qui a été ciblée. Démagogiquement. Car comment ignorer l'érosion généralisée du public face à la diversification des moyens de diffusion (films à la demande, télévision, DVD, téléchargement en ligne...) ? Une situation à laquelle sont confrontés tous les cinémas d'art et essai, et qui rend leur survie encore plus improbable sans un soutien accru des pouvoirs publics.

Il fut un temps pas si lointain où le cinéma était exclusivement considéré comme un secteur marchand devant générer sa propre rentabilité. En Belgique, c'est assez récemment qu'ont été initiées des politiques de soutien aux salles d'art et essai. Mais elles restent largement sous-financées et sans réelles cohérences. Or, si l'on considère important de maintenir l'existence des salles obscures - parce qu'elles permettent à l'art cinématographique de rester une expérience collective qui se partage sur grand écran -, un soutien significatif et très rapide des pouvoirs publics est indispensable. Surtout pour les salles dont l'économie est aujourd'hui la plus précaire, celles qui privilégient une approche non industrielle et la découverte d'une diversité de films parfois artisanaux, fragiles et non soumis au formatage marchand... Mais pour ce faire, il faut absolument remettre en question la hiérarchie entre disciplines instaurée et bien ancrée dans les politiques culturelles en Belgique : celle qui permet de reprocher à un cinéma de n'être pas suffisamment rentable, alors que la même exigence ne serait jamais adressée à un théâtre ou à une compagnie de danse.

En ce sens, le silence des politiques sur les mésaventures de l'Arenberg et leur position ambiguë envers le projet « Galeries » sont des signaux inquiétants. Ils s'inscrivent dans une tendance plus large des pouvoirs publics à se défaire de leurs missions de base, se distanciant de la philosophie des associations sans but lucratif pour lui préférer un modèle économique qui favorise l'implication du secteur privé, c'est-à-dire de capitaux dont l'objectif premier est d'engranger des dividendes. Et c'est bien de cela dont il s'agit ici, les principaux actionnaires de « Galeries » étant des sociétés françaises expertes en « culture stratégique », en « business development » et en jeux vidéo. Après avoir fait main basse sur l'Arenberg, ces entrepreneurs ont pour objectif d'y transplanter leur modèle économique : celui de « l'ingénierie culturelle » et du partenariat public-privé.

De l'art du copié-collé...

Au Nova, on pense que la fin ne justifie pas les moyens. On ne peut donc que réprover les procédés utilisés par les « Galeries ». On se permet également d'être sceptiques sur les réelles intentions de ce projet. Etre vigilants, c'est jouer notre rôle élémentaire d'éducation permanente. On préfère ainsi juger le futur « pôle cinéma et arts numériques » sur pièces, lorsqu'il ne sera plus seulement un objet de communication.

Cette affaire est en effet symptomatique d'une époque dominée par les techniques de communication de masse, où les slogans et concepts creux l'emportent souvent sur l'analyse des faits. Les agences de communications mobilisées par « Galeries » ont parfaitement su « ringardiser » leur adversaire et vendre leur projet, tantôt à la sauce de la culture populaire et de l'éducation permanente, tantôt sous l'angle de la culture d'élite et du marketing urbain. L'aisance avec laquelle ces grands manitous de la comm' ont annoncé une surenchère d'activités en tous genres (matinées scolaires au « créative store », « terrain de jeux », cafés pédagogiques, application wi-fi, « film + lunch », master classes, bar de nuit, cinéma belge, nouvelles technologies, édition d'un magazine, ateliers enfants, événements, débats, films d'art, festivals, avant-premières, séances nocturnes, films de genres, cycles thématiques, rétrospectives, expos, résidences, etc.) n'a d'égal que l'absence d'interrogations dans le chef de la presse et des pouvoirs publics. Dans une belle unanimité, ceux-ci ne semblent pas se poser de questions sur le sens de ce grand copié-collé, ni sur la faisabilité d'un tel patchwork de promesses, ni même sur ce qui va réellement en rester à l'usage.

Au contraire, la presse n'a fait preuve d'aucun esprit critique et n'a pas joué son rôle de mise en contexte et d'investigation. Elle s'est contentée de relayer sans réflexion le message artificiel de professionnels du merchandising. La conférence de presse de lancement de « Galeries » était très éloquente à cet égard : pas un journaliste n'y a posé une seule question...

- Éditorial du programme n°127 du [Cinéma Nova](#)

L'Arenberg menacé par la «culture 2.0»

Étrange paradoxe. Au moment même où le Nova fêtera ses 15 ans d'existence, le Cinéma Arenberg devra définitivement fermer ses portes. C'est du moins la menace très précise qui pèse sur lui.

On se souvient que ce cinéma avait repris à la fin des années 70 la salle du n°3 rue

d'Arenberg, vouée depuis longtemps déjà à l'art et essai. En 1987, la KredietBank l'en avait chassé pour agrandir ses bureaux... ce qu'elle ne fit d'ailleurs jamais, préférant finalement construire une sorte de château fort des temps modernes le long du canal, près de la place Saintelette. En 1997, après 10 années passées à servir d'entrepôt de vieux meubles, le n°3 de la rue d'Arenberg retrouvait heureusement la lumière des projecteurs, avec l'ouverture d'un nouveau cinéma : le Nova était né. Mais ça, c'est une autre histoire...

Le Cinéma Arenberg, lui, avait entretemps trouvé refuge dans les Galeries de la Reine. Depuis lors, il continue coûte que coûte à y programmer des films d'auteurs et à défendre une vision culturelle du cinéma. Une programmation à laquelle on peut parfois reprocher un certain manque d'audace mais qui est aujourd'hui unique à Bruxelles. Depuis plusieurs années, son équipe alerte les pouvoirs publics sur les difficultés qu'elle rencontre. Les réalités de la distribution cinématographique en Belgique étant ce qu'elles sont, l'Arenberg n'a vu qu'une seule issue pour maintenir son activité : augmenter le nombre de ses salles, afin de pouvoir programmer davantage de films et d'en maintenir certains plus longtemps à l'affiche. Après moult rebondissements, un premier projet d'agrandissement du cinéma tomba à l'eau. Aujourd'hui, l'équipe de l'Arenberg espère voir aboutir la construction d'un complexe sur le site des anciennes brasseries Wielemans-Ceuppens à Forest. Mais ce projet est encore hypothétique et n'enlève rien à l'intérêt de garder un tel cinéma dans le centre-ville.

Or voilà que la Société des Galeries Royales Saint-Hubert, propriétaire de la salle, a récemment annoncé qu'elle ne renouvellerait pas son bail. Pour quelle raison ? L'Arenberg est en retard de paiement de loyers. Mais surtout, c'est « son manque de vision pour le futur » qui lui est reproché. Il paraît que l'arrivée de Finasucre (groupe appartenant à la famille Lippens, l'une des plus riches de Belgique, active notamment dans la finance, l'immobilier, le sucre et la politique) dans l'actionnariat de la Société des Galeries ne serait pas étrangère à cette décision. L'idée est de « redynamiser » l'Arenberg. Pour ce faire, un curieux consortium entre un producteur spécialisé dans les films d'exploration du monde, l'ancien échevin de la culture de Bruxelles-Ville Henri Simons, deux petits capitaines d'entreprises français et un yuppie des jeux vidéos, a été réuni pour lancer un projet « plus moderne » dans l'Arenberg et d'autres espaces des Galeries. Cette fine équipe, aidée de communicants habitués à servir des grands capitaux et des pouvoirs publics français, veut nous convaincre que l'Arenberg serait devenu résolument ringard, alors que leur « projet culturel 2.0 » serait porteur d'une vision plus « jeune », « attractive » et tournée vers l'avenir. Leur plan comm' annonce la continuation du travail culturel et pédagogique mené actuellement (en piquant au passage certaines activités de l'Arenberg, peut-être son nom, si possible son public, et surtout ses subsides publics), tout en « l'augmentant » pour en faire un « pôle » mélangeant cinéma, arts numériques, 3D, films à la demande, jeux vidéo et wi-fi, le tout flanqué d'un « concept store »...

Alors, bientôt à Bruxelles un endroit où l'on pourra voir un Dardenne en 3D, un Kaurismaki en cinéma virtuel transmis par wi-fi, tout en twittant ou en achetant la dernière Play Station, avant d'aller se faire une petite partie de Wii ? C'est étrange, on a du mal à croire une seule seconde dans les promesses culturelles et cinématographiques de ce projet. Quant à sa dimension économique, on imagine bien que ces experts en marketing et dans l'air du temps ont quelques capitaux en réserve. Mais si on était mauvaise langue on rappellerait l'aventure pour le moins furtive du « Cyber Théâtre Avenue », dont le projet de théâtre numérique dura à peine quelques mois. L'une des principales différences entre ces deux projets n'est pas des moindres, elle est éthique : le Cyber Théâtre voulait faire revivre une ancienne salle de cinéma à l'abandon... il ne menaçait pas l'existence d'un cinéma en activité.

Au Nova, il nous est arrivé d'être critiques par rapport à la programmation ou à la gestion de l'Arenberg. Par ailleurs, nous nous souviendrons toujours qu'à nos débuts nous avons pu compter sur un soutien important de la Société des Galeries Saint-Hubert et d'Henri Simons, qui était alors Échevin de la culture. Mais à nos yeux, aujourd'hui, il n'y a pas photo : le projet qu'ils défendent est hasardeux et favorise l'uniformisation et la marchandisation culturelle. L'Arenberg doit être soutenu et non exclu. Lui reprocher un prétendu « manque de vision pour le futur » est un bien mauvais argument. Revendiquer la transformation d'un cinéma au motif qu'il ne diffuse « que » des films, cela revient à vouloir fermer tous les cinémas de la ville. S'il existe vraiment à Bruxelles un besoin de nouveaux lieux s'intéressant plus spécifiquement aux arts numériques, il n'y a aucune raison de le faire aux dépens d'une salle dédiée au cinéma, d'une équipe qui a fait ses preuves, d'un patrimoine et d'une histoire de plus de 30 ans.

- Éditorial du programme n°126 du [Cinéma Nova](#)